



Satisfaction globale  
54 personnes formées  
Entre juillet 2024 et juillet 2025

# Formation Intra Délégués ESAT (version simplifiée)



prérequis :  
Il n'y a pas de condition  
pour suivre cette  
formation

Publics :  
La formation est pour les

- Délégués des travailleurs
- Suppléants
- Personnes soutien

La formation dure 2 jours  
On ne connaît pas encore  
les dates

La formation se fera de  
09h00-12h00  
13h00-16h00

Je pourrai faire autant de  
pause que j'ai besoin

Si j'ai un rendez-vous par  
vidéo conférence,  
Je peux me faire aider par  
un professionnel de mon  
établissement.  
Cela se fera sur  
l'ordinateur avec le logiciel  
team, ou google meet ou  
zoom;

## Contexte

En 2013 il y a eu un décret. Un décret est un texte qui modifie la loi. Ce décret dit que les travailleurs d'ESAT peuvent élire un délégué.

Le délégué représente les autres travailleurs auprès de la direction pour les questions individuelles.

Le délégué participe à la nouvelle instance mixte  
Il participe aussi au CVS mais il ne vote pas.

La formation est pour tous les délégués.  
Elle dure 3 jours

Il y aura un 4ème jour au bout de 6 mois  
Et un 5ème jour au bout d'un an

## objectifs généraux

- Connaître le rôle et les missions du délégué des travailleurs
- Apprendre à communiquer et négocier
- Partager les expériences entre les délégués

## objectifs opérationnels

À la fin de la formation, je saurai:

- Dire différents rôles et missions du délégué des travailleurs
- Connaître les droits et les devoirs du délégué des travailleurs handicapés
- Connaître les lois
- Mieux communiquer
- Gérer les conflits
- Partager mes expériences avec les autres délégués

La formation se fera  
sur un des établissements  
accessibles de mon  
association

Il y aura 12 personnes  
Des professionnels et des  
personnes accompagnées

La formatrice sera  
Isabelle de Groot  
Les formateurs sont :  
Isabelle de Groot, Juliette  
Cartier, Mathias Hallier



A la fin j'aurai une  
attestation de présence

La formation coute :  
1250€ par jour  
mais je n'ai rien à payé.  
Il y a aussi les frais de  
déplacement

La formation se fait au  
minimum 2 mois après la  
signature du contrat par  
mon établissement.

La formation est en Facile  
À Lire et à Comprendre

Je préviens la formatrice  
si j'ai des besoins  
particuliers pour  
comprendre la formation.

Contact 06 28 05 50 84  
izagroot.de@gmail.com

## Méthodes, moyens pédagogiques, évaluation des résultats:

On va apprendre avec des jeux  
On va trouver des solutions ensemble  
On va découvrir des outils  
On va faire des exercices

Au début et à la fin de la formation je répondrai  
à un questionnaire

## On fait comment ?

- On va parler
- de ce que dit la loi
  - On va expliquer le rôle et les missions du délégué
  - On va apprendre à parler en public
  - On va apprendre à gérer les conflits
  - On va apprendre à utiliser les heures de délégation
  - On va réfléchir aux personnes qui peuvent nous aider

